

DÉFENDONS LE « CULTUREL » ET RESPECTONS LE « CULTUEL »

La réplique du général de Gaulle est restée célèbre, alors qu'un jour il était interrogé sur la place de la religion dans la gouvernance de l'État et dans sa vie privée : « La République est laïque et la France est chrétienne ». Par ces mots, le chef de l'État de l'époque établissait de façon synthétique et magistrale, la distinction entre le « cultuel » et le « culturel ». Il reprenait à sa manière les termes de la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, qui, dès ses premiers articles, précise que « la République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes, mais ne subventionne aucun culte ».

Mais, si dans la vie courante, la distinction est relativement aisée, l'expérience nous montre que pour le métier des armes, surtout dans les moments difficiles où il est question de vie et de mort, un surcroît de discernement est requis. À cet égard, plusieurs souvenirs me reviennent en mémoire concernant les relations entre le culte et la guerre : le premier est une photo, qui montre une unité de tabors marocains ou de tirailleurs sénégalais, appartenant au corps expéditionnaire français en Italie (le CEFI) où tous les soldats, musulmans pour la plupart, sont à genoux en direction de La Mecque, alors que les cadres sont debout, et que l'unité se prépare à conduire une offensive pour libérer Rome. Le deuxième est aussi une photo prise à Monte Cassino, où l'on voit un aumônier célébrer une messe devant une assistance relativement bigarrée, au milieu des ruines. Et le troisième est plus personnel et n'a surtout jamais fait l'objet de la moindre photo, au cours de la cérémonie d'accueil de la dépouille mortelle des soldats, morts au combat en OPEX ; après l'arrivée du cercueil et la remise de décorations, il était proposé à la famille de se recueillir quelques instants, si elle le souhaitait, dans la cathédrale des soldats des Invalides ; et je n'ai pas souvenir d'avoir essuyé un refus, quelle que fût la religion du frère d'armes dont nous pleurons le départ.

On voit bien que dans le domaine militaire, la différence entre les domaines culturel et cultuel est ténue et qu'en raison du spectre de la mort au combat, elle doit être traitée avec beaucoup de discernement. Le domaine culturel, lui-même, est tellement vaste qu'il n'est pas toujours facile de le cerner, car il prend racine dans l'histoire de France, touche nos us, nos coutumes, nos traditions et même notre mode de vie, et intègre les valeurs que nous défendons ; ce domaine est avant tout collectif, car de son unité et de son respect, dépend l'une des trois valeurs de la République, la « Fraternité », qui, pour nous, s'appelle la cohésion et même la « fraternité d'armes ». Le domaine cultuel relève plus de la sphère personnelle, privée et presque intime : il est lié à la foi et reconnaît l'homme comme un être spirituel, ou du moins, son respect montre que l'on ne peut nier à tout homme, une dimension spirituelle. Mais ce qui est vrai pour tout être humain, l'est encore plus pour un soldat ; c'est le général Dubail, après ses quatre années passées sur le front de la Grande Guerre, qui eut, à peu près, ces mots : « : quand on envoie un soldat risquer sa vie à la guerre, on ne peut l'empêcher de croire qu'il existe une réalité après la mort ».



La messe au Mont Cassin - SIRPA

Mais, en quelques années ou en quelques décennies, il nous faut reconnaître que, même si la loi sur la laïcité est restée inchangée - d'ailleurs au prix de débats nombreux et passionnés - le monde a beaucoup changé ; tout d'abord, n'en déplaise à certains nostalgiques, on ne meurt plus pour Dieu ou pour le Roi ! Mais certains ont tendance à prendre argument de la laïcité pour tenir des propos laïcistes, voire radicalement anticléricaux ; nous vivons dans un monde où les grandes transcendances ont perdu de leur aura et, comme tout ce qui touche à la transcendance apparaît exclu, il ne reste plus que la philosophie pour donner à tout engagement du sens sans transcendance ; mais s'il appartient aux chefs militaires de donner du sens à l'action de leurs soldats, il leur revient surtout de former des hommes d'action, avant de former des philosophes...

Heureusement, les armées sont en partie préservées de cet environnement matérialiste, car le spirituel est toujours sous-jacent : tout d'abord, le soldat côtoie la mort, qu'il ait à la donner ou qu'il puisse la recevoir, alors que le monde moderne, ne pouvant nier la réalité de la mort, l'a exclue de son panorama ou de son champ de réflexion ; ensuite, le commandement est tenu de donner un sens à tout engagement, ne serait-ce que par égard pour les soldats qui vont risquer leur vie en obéissant simplement aux ordres reçus ; en outre, la présence de nos aumôniers, surtout dans les périodes difficiles de la vie, ou au cours des opérations, est une reconnaissance implicite de l'importance du spirituel dans la vie militaire ; et enfin, par sa nature même, la vocation militaire demande à ceux qui la revendiquent ou qui la reçoivent d'avoir la discipline comme première loi, le dévouement comme principale habitude et le sacrifice comme ultime horizon, ce qui n'est pas très éloigné d'un ordre religieux...

Le général d'armée (2s) Bruno Dary
président de *La Saint-Cyrienne*